COLLÈGE 2016



L'ESSENTIEL

Le collège 2016 ou réforme du collège pour 2016, est le dernier acte en date de « la refondation d l'école » que le gouvernement veut étendre au secondaire. Cette réforme du collège concerne simultanément les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique. La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République prévoit que le collège soit repensé pour mieux répondre aux besoins des élèves et leur permettre d'obtenir un savoir de base qui est formalisé dans le socle commun.

LES IDÉES PRINCIPALES

Cette réforme s'articule autour de 4 idées principales :

1 – « Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques » :

Cela passera par un nouveau socle commun et des programmes repensés pour garantir la maîtrise du français, des mathématiques et de l'histoire

Pour permettre aux élèves de s'approprier les connaissances, le ministère vise également sur la mise en place d'une nouvelle pratique pédagogique : les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

2 – « Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous » Pour atteindre cet objectif, le ministère veut :

- Créer des temps d'accompagnement personnalisé pour tous les élèves (AP) Développer les temps d'apprentissage en petits effectifs
- donner de plus grandes marges d'initiative aux enseignants : 20 % du temps consacré aux nouvelles modalités d'enseignement

3 – « Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées aux monde actuel »

Les nouvelles compétences sont essentiellement de 3 ordres :

- Apprendre le travail en équipe et l'expression orale
- Maîtriser deux langues vivantes : la LV1 enseignée dès le CP, la LV2 dès la 5e
- Développer les compétences numériques

4 – « Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées »

Parmi les idées retenues par le ministère :

- Renforcer la démocratie collégienne
- Mieux associer les parents Améliorer le climat scolaire

- ..

Voir le détail des mesures sur le site du SE-Unsa : POUR UN COLLEGE PLUS JUSTE